



Office de l'Eau de la Guyane Gardons l'eau au coeur de nos priorités

ECONOMIE **APPEL A PROJETS 2014** PATRIMOINE
EAU

LUTTE CONTRE LA POLLUTION DOMESTIQUE

Mettre en oeuvre des dispositifs innovants
d'assainissement non collectif en sites touristiques isolés



A qui s'adresse l'appel à projets ?

- aux opérateurs touristiques,
- aux communes et leurs groupements,
- aux associations.
- aux propriétaires et/ou gestionnaires de site touristique

Sur tout le territoire de la Guyane en zonage d'assainissement non collectif notamment le périmètre du Parc naturel régional (Iracoubo, Mana, Ouanary, Roura, Saint-Georges de l'Oyapock, Sinnamary) et Parc amazonien (Camopi, MaripaSoula, Papaïchton, Saül).

Quels projets sont soutenus ?

Tout projet global contribuant à assainir les eaux usées (grises et vannes) des sites touristiques incluant :

- l'étude à la parcelle
- les travaux de construction de l'ouvrage
- le programme de suivi analytique
- les outils de communication à destination du public

Les aides de l'Office portent sur les quatre étapes du projet global

Dans la mesure où un ouvrage d'assainissement existe avant le lancement de l'appel à projets et qu'il est conforme à la grille prédéfinie par le groupe de travail, une aide pourrait être accordée pour la réalisation du suivi analytique des effluents.

Quelles sont les aides de l'Office ?

Les projets seront aidés dans la limite d'une opération globale de **50 000 €**.

La modulation de l'aide se fera en fonction du type de dispositif, sachant que l'étude à la parcelle et le suivi analytique seront pris en charge à 90% :

Etude à la parcelle

(incluant caractérisation physique du milieu, tarières reconnaissance des sols, test perméabilité, hydrogéologie, rédaction et édition rapport, plans topographiques, parcellaire, plan de masse, études hydrauliques, frais de déplacement)

Travaux de construction de l'ouvrage

(incluant conception, investissements nécessaires à la construction, main d'œuvre)

Suivi analytique du dispositif sur une période d'un an

(incluant réalisation des analyses, main d'œuvre, rédaction du rapport)

Comment candidater ?

Le règlement et le formulaire de demande d'aide sont accessibles en ligne sur le site internet de l'Office :

<http://www.eauguyane.fr/>

Ils peuvent être demandés par mail à l'adresse suivante: myriane.inimod@office-eauguyane.fr

Le dossier sera envoyé par courrier avec les pièces complémentaires à Mme la Directrice générale de l'Office.

Une transmission par mail est également demandée à la même adresse.

